

# Hebdo Canada

Ottawa  
Canada

Volume 11, N° 40  
le 9 novembre 1983

L'ossature de bois : redécouvrir le Canada  
au salon Batimat 83 . . . . . 1

Sixième conférence annuelle sur la  
géographie appliquée . . . . . 2

Accord canado-américain sur l'assainisse-  
ment des Grands Lacs . . . . . 3

Inauguration du bureau canadien de l'Ins-  
titut inter-américain de coopération . . 3

Novembre : le Mois du poisson et des  
fruits de mer . . . . . 6

La chronique des arts . . . . . 7

Nouvelles brèves . . . . . 8

## L'ossature de bois : redécouvrir le Canada au salon Batimat 83

Le Canada participera au Salon de la construction et des industries du second œuvre, Batimat 83, qui se tiendra au Parc des Expositions de Paris, du 11 au 20 novembre prochains.

En partie subventionnée par le ministère des Affaires extérieures du Canada, l'exposition mettra en montre toute une gamme de produits de grande qualité, obtenus grâce aux techniques et au savoir-faire qui valent au Canada sa place de choix sur la scène internationale.

Les visiteurs de l'exposition canadienne pourront explorer plus à fond les nombreux avantages de l'ossature de bois, méthode de construction qui relève les défis du maintien des coûts de construction et de la nécessité de conserver l'énergie.

### L'ossature de bois

L'utilisation de la technique du colombage, aussi appelée ossature de bois, remonte à l'époque des colonies du Nouveau Monde. Ce sont les charpentiers, installés en Nouvelle-France et ailleurs en

Amérique, qui ont propagé leur art, tant et si bien qu'aujourd'hui, 98 p. 100 des habitations ayant jusqu'à cinq étages sont érigées d'après la méthode de l'ossature de bois. Après 400 ans d'histoire, cette ossature n'a plus de secrets.

Rien de neuf non plus en ce qui a trait aux techniques de base. En effet, exception faite des progrès accomplis après la Deuxième Guerre mondiale dans les domaines des composantes compatibles et de la normalisation des éléments, les charpentiers modernes n'ont rien modifié aux techniques traditionnelles, déjà parfaitement maîtrisées au XV<sup>e</sup> siècle et dont on reconnaissait alors les multiples avantages.

L'élément nouveauté de la charpente réside dans le fait qu'elle offre, de par sa nature même, une solution pratique aux problèmes actuels du maintien relatif des coûts de construction, et à la nécessité de conserver l'énergie. Compte tenu, en outre, des exigences toujours aussi précises des consommateurs en matière de con-

*(suite à la page 4)*



*Une maison qui comprend un rez-de-chaussée et un sous-sol et qui peut être bâtie dans toutes les provinces canadiennes.*



Affaires extérieures  
Canada

External Affairs  
Canada



## Sixième conférence annuelle sur la géographie appliquée

Le ministre de l'environnement du Canada, M. Charles Caccia, a prononcé un discours lors de la sixième conférence annuelle sur la géographie appliquée, le 14 octobre, à l'Institut polytechnique Ryerson de Toronto (Ontario).

M. Caccia a alors déclaré que « Le ministère de l'environnement a officiellement choisi de mettre en œuvre ce qu'il est convenu d'appeler une approche « écosystémique », vu que la société et la structure économique actuelles appartiennent au même environnement global. Ainsi, les déchets produits et rejetés dans les eaux ou dans l'air, voire même confinés dans des décharges peu sûres, sont rejetés dans un environnement non étranger à notre société. Il en résulte une redistribution à l'intérieur d'un écosystème ou d'une biosphère dont tous les humains font partie.

C'est sans nul doute en ce qui concerne le bassin des Grands Lacs que l'application de cette perspective écosystémique a eu les effets les plus marqués. Une telle approche risque d'avoir les plus profondes répercussions sur les relations bilatérales canado-américaines.

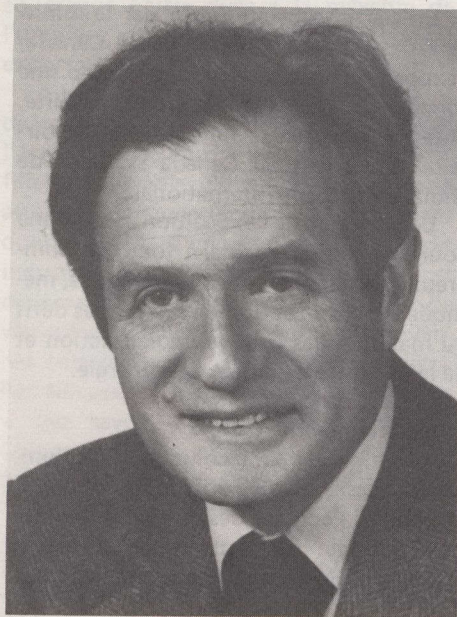
Les résidents de l'écosystème des Grands Lacs se montrent, à juste titre, préoccupés par les produits toxiques. Ces produits représentent une menace qui prend des proportions qu'aucun autre problème environnemental n'a posé jusqu'à maintenant. Ils peuvent être bioaccumulatifs et, du fait de combinaisons simples ou multiples dans l'environnement, ils peuvent donner naissance à des substances tout à fait nouvelles et inconnues.

Le dossier du canal Love n'offre que l'illustration la plus connue du problème lié aux produits toxiques. Selon la Commission mixte internationale, plus de 50 000 produits chimiques sont maintenant présents dans l'écosystème du bassin des Grands Lacs. De ce nombre, au moins 2 000 présentent des risques et, de ceux-ci, seulement 200 ont fait l'objet d'études permettant d'établir des objectifs de concentrations « admissibles » dans l'eau et dans le biotope.

Les négociations bilatérales sur les précipitations acides visent essentiellement le réemploi des techniques de résolution de problèmes élaborées pour la gestion des ressources en eau du bassin des Grands Lacs. Après avoir examiné et cerné un problème, les diverses compétences se penchent sur les mesures à prendre, s'en-

tendent sur les réductions qu'il faut effectuer pour le maîtriser et se fixent, chacune de leur côté, des objectifs.

Pour enrayer les précipitations acides, il faudra consentir des dépenses considérables. Mais l'eau, les sols, les forêts et même l'économie de nos deux pays courent de tels dangers que nous ne pouvons plus hésiter. En d'autres termes, bien que nous disposions déjà des institutions et des moyens techniques pour résoudre le problème extrêmement complexe des précipitations acides, notre action, pour s'avérer pratique et efficace, doit reposer sur une volonté politique.



M. Charles Caccia

Il importe au plus haut point de reconnaître la justesse de ce constat. L'urgence des problèmes de pollution de cette nature touche de plus en plus la planète tout entière. Les précipitations acides ne concernent pas seulement le Canada et les États-Unis, mais toute l'humanité. Elles ont déjà causé la mort de milliers de lacs en Scandinavie. En plusieurs endroits, tel la Forêt-Noire en Allemagne, les précipitations acides menacent sérieusement des richesses environnementales inestimables.

Étant donné la nature de la dernière génération de polluants, nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre que le mal soit fait pour agir. Dans le bassin des Grands Lacs, nous sommes aux prises avec des problèmes précis qu'il importe de résoudre sans tarder. Il nous faut régler le problème des précipitations acides et enrayer la menace des produits toxiques. Nous devons accorder plus d'attention

aux incidences environnementales de la navigation en hiver et à la possibilité de détournement à grande échelle. En réalité, certains problèmes des Grands Lacs affectent la biosphère tout entière.

Notre planète constitue elle-même un grand écosystème. À cette échelle, l'action exercée bilatéralement par nos deux pays ne suffira peut-être pas à résoudre les problèmes qui nous affectent. L'accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs précise notamment que l'on ne peut rétablir et améliorer la qualité des eaux limitrophes sans considérer les autres éléments de l'écosystème du bassin des Grands Lacs avec lesquels ces eaux sont en interaction. Comme les écosystèmes se définissent en fonction de leur échelle, ce qui s'applique aux bassins des Grands Lacs peut et doit s'appliquer à l'écosystème global que constitue notre planète.

Il serait facile de dresser une liste immense des problèmes environnementaux graves qui affectent notre planète. On connaît déjà bien ceux des précipitations acides et des produits toxiques. Certains autres même s'ils semblent ne pas nous toucher de près, n'en demeurent pas moins graves. Dans quelle mesure l'augmentation du gaz carbonique dans l'atmosphère nous affectera-t-elle? On entend parfois dire que l'effet de serre qui pourrait en résulter prolongera la saison de croissance au Canada. Cependant, il est possible qu'elle transforme aussi les Prairies en un vaste désert dans lequel les agriculteurs risquent de se trouver dans une situation aussi désastreuse que celle des années 30.

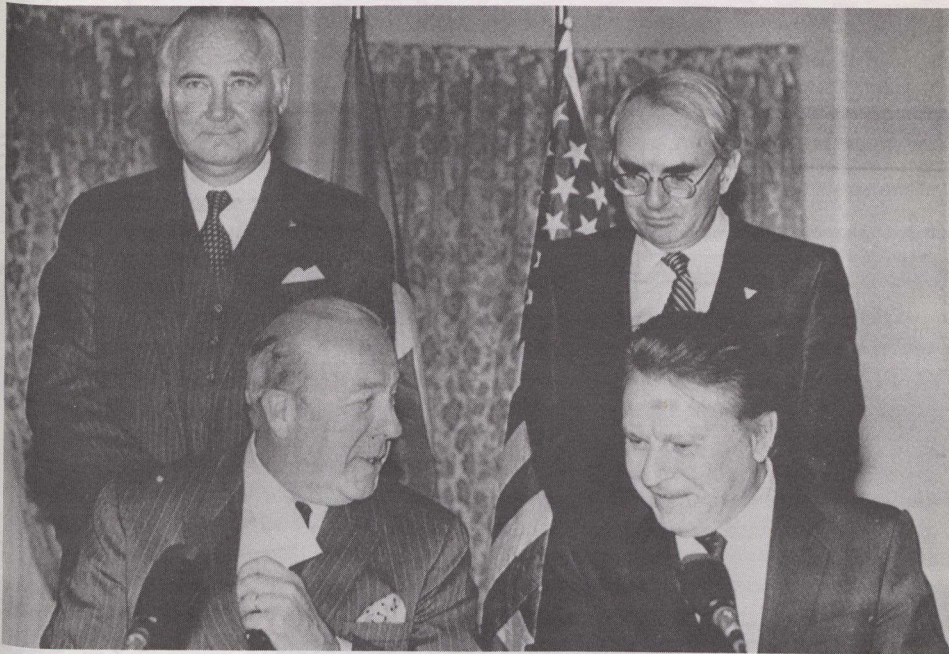
La destruction des forêts ombrophiles tropicales se poursuit de façon alarmante à l'échelle planétaire. Ces forêts abritent de 30 à 40 p. 100 des espèces végétales et fauniques du globe. La Terre compte actuellement de cinq à dix millions d'espèces d'organismes et, selon les scientifiques, il est possible que nous assistions à la destruction d'un million de ces organismes d'ici à la fin du siècle. S'il se peut que cette estimation se révèle exagérée, il n'en est pas moins vrai que nous ignorons les conséquences des réductions inquiétantes du nombre d'espèces et de l'appauvrissement du pool génétique de l'écosystème terrestre.

La désertification, les répercussions des sécheresses et des inondations sur l'environnement, la perte de terres agricoles, l'explosion démographique, l'urbanisation et les problèmes sociaux qui résultent de l'exploitation des sources d'énergie sont

(suite à la page 8)



## Accord canado-américain sur l'assainissement des Grands Lacs



Canapress

Le secrétaire d'État américain, M. George Shultz (à gauche) et le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen discutent avant de signer l'accord qui concerne l'assainissement des Grands Lacs. Au deuxième rang, M. Paul Heron Robinson, ambassadeur américain au Canada (à gauche) et M. Allan Gotlieb, ambassadeur du Canada aux États-Unis assistent à la signature de l'accord.

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a rencontré le secrétaire d'État américain M. George Shultz à Halifax (Nouvelle-Écosse), les 16 et 17 octobre. Il

s'agissait de la quatrième série de consultations périodiques dont les deux hommes étaient convenus lors de leur première rencontre officielle à titre de ministres des Affaires étrangères, en automne 1982.

Ces réunions leur fournissent périodiquement l'occasion de passer en revue les relations canado-américaines, de veiller à ce qu'elles soient gérées efficacement, et de se renseigner mutuellement sur des questions bilatérales importantes. Les ministres ont discuté aussi des grandes questions internationales.

Ils étaient accompagnés par M. Charles Caccia, ministre de l'Environnement, et par M. Ruckelshaus, chef de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, lorsque les discussions ont porté sur l'environnement, notamment sur les pluies acides. M. Gerald Regan, ministre d'État au Commerce international, assistait également à certaines discussions.

C'est à la résidence du lieutenant-gouverneur que MM. MacEachen et Shultz ainsi que MM. Caccia et Ruckelshaus ont signé un accord visant à réduire davantage la pollution des Grands Lacs par le phosphore. Il s'agit d'un supplément à une entente de portée générale signée en 1978 par l'administration Carter. Plus précisément, on prévoit réduire les émissions de phosphore de 13 000 tonnes à 11 000 tonnes par année dans le lac Érié et de 8 210 tonnes à 7 000 dans le lac Ontario.

Les États-Unis seront responsables d'une réduction de 1 700 tonnes dans chacun des deux lacs.

Les détails seront mis au point au cours des prochains 18 mois puis transmis à la Commission conjointe internationale.

## Inauguration du bureau canadien de l'Institut inter-américain de coopération

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a participé, à Ottawa le 5 octobre, à l'inauguration du bureau canadien de l'Institut inter-américain de coopération pour l'agriculture (IICA).

L'Institut, créé en 1942 par des gouvernements des deux Amériques, a pour objectif de stimuler, promouvoir et soutenir les efforts des pays membres pour le développement de l'agriculture et le mieux-être des populations rurales.

Dans une brève allocution, M. Whelan s'est dit heureux de l'ouverture du bureau de l'IICA dans la Capitale nationale, ouverture qui contribuera à renforcer les liens entre le Canada et les autres nations membres de l'Institut.

« En développant l'industrie agro-alimentaire, nous — les gouvernements des pays américains et du monde entier — pouvons contribuer à améliorer l'alimentation et la santé des peuples, et aussi à créer un outil puissant de relance économique, » a déclaré M. Whelan.



M. Whelan (au centre) en compagnie de M. Lyndon McLaren, directeur et représentant au Canada de l'IICA (à gauche) et de M. Francisco Morillo, directeur général de l'IICA.



fort, d'apparence et d'efficacité, nous nous retrouvons devant un défi que peut très honorablement relever cette ossature.

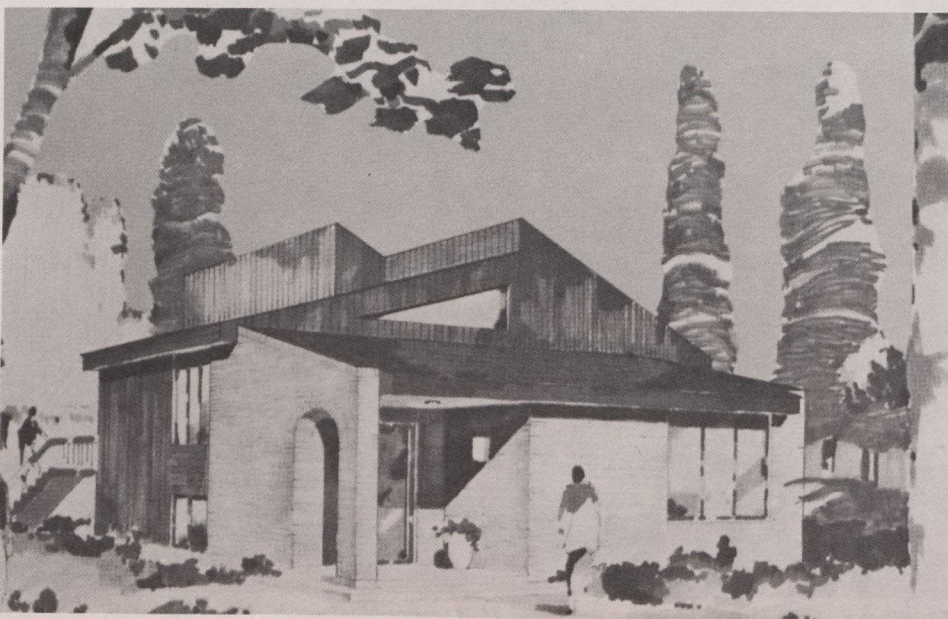
### Vive la différence

De nos jours, il est très difficile, voire parfois impossible, de distinguer une maison à ossature de bois d'une maison en maçonnerie, compte tenu des revêtements extérieurs identiques employés dans les deux types de construction. Outre l'apparence extérieure, certains autres facteurs contribuent à la ressemblance de ces maisons, puisque les maçons, comme les charpentiers, emploient divers matériaux de conception nouvelle (les plaques de parement en plâtre, les revêtements plastiques épais et les isolants fibreux), sans compter certaines techniques communes. Ainsi, la partie supérieure de ces maisons est identique.

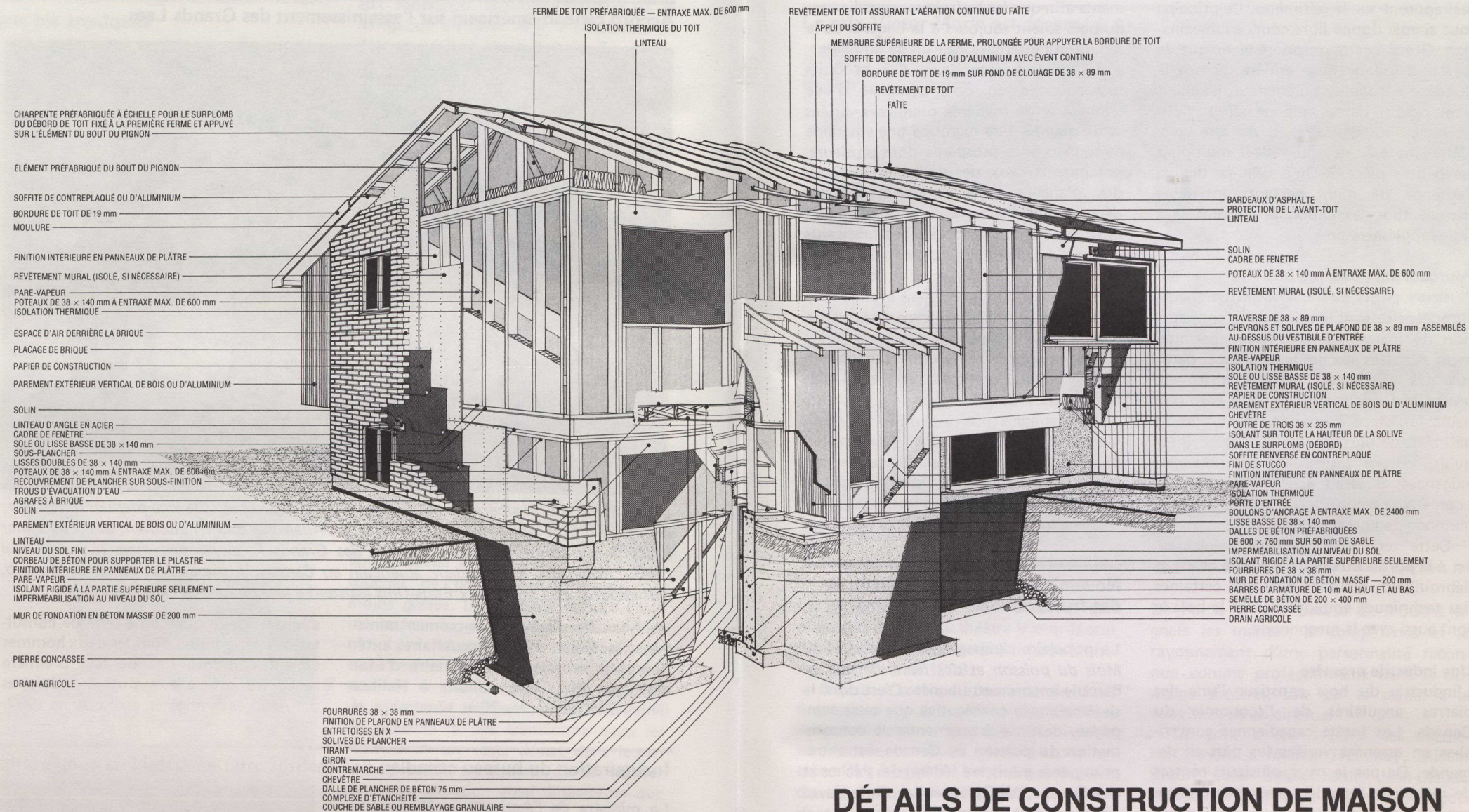
Cependant, la ressemblance s'arrête là. Il existe en effet des différences fondamentales, qui confèrent à l'ossature de bois des propriétés spéciales, tels le matériau principal et les techniques de réalisation de l'ossature de soutien et des planchers.

### La qualité en un tournemain

Pour l'entrepreneur, un des plus grands avantages de la construction à ossature de bois porte sur le peu de temps nécessaire à l'assemblage. Tandis qu'une maison en maçonnerie requiert de douze à seize mois pour être achevée, la maison à ossature de bois, de la mise en chantier à la livraison clefs en main, est bâtie en trois mois seulement. Mais attention, rapidité n'est pas synonyme de piètre qualité !



Un type de maison canadienne qui convient au paysage et au climat de l'ouest du pays.



## DÉTAILS DE CONSTRUCTION DE MAISON

L'assemblage est vite terminé grâce à la simplicité et à la logique d'un système de construction intégralement réalisé à sec.

### Une rationalisation sans pareil

Tel que mis en œuvre au Canada, le système utilise des composants compatibles. Cela signifie d'abord que l'on connaît, dans chaque catégorie, les propriétés exactes des bois industrialisés (séchés, classés, etc.); et qu'ensuite les isolants ont la même épaisseur que les bois de charpente et correspondent rigoureusement à l'entraxe des colombages. De plus, les panneaux de contre-plaqué et d'agglomérés ont des tailles et des épaisseurs standard.

Cette rationalisation des matériaux permet la préfabrication en atelier de certains modules, comme les fermes de toit, ce qui réduit de beaucoup la quantité du travail en chantier et en modifie la nature.

Enfin, une charpente vite érigée permet dès qu'elle est couverte, l'amorce rapide des travaux de finition intérieure, ainsi que l'entreposage de matériaux à l'abri des intempéries.

### Les services internes

Il suffit qu'un maître d'œuvre ou un entrepreneur ait été une seule fois témoin des travaux d'installation des services internes dans une maison à ossature de bois pour être convaincu de l'immense avantage de cette méthode.

Dans une telle maison, les espaces entre les poteaux et les solives suffisent à faire passer les conduits de tous les services internes entre les murs, les planchers et les plafonds. Les dimensions de la tuyauterie, des dispositifs et fils électriques et des conduits de chauffage sont normalisées pour permettre leur insertion dans des espaces de 350 mm. Les ouvriers

peuvent ainsi accomplir les travaux requis sans entrave, et en un temps record.

### Un isolant beau, bon, peu cher

Durant les deux décennies de l'après-guerre, on ne se préoccupait nullement de la conservation des sources d'énergie. Les ressources énergétiques étaient abondantes, du moins le croyait-on, et par conséquent bon marché.

C'est au cours de cette même période que s'était généralisé l'emploi de la maçonnerie. Nombre de facteurs avaient contribué à la popularité de cette technique, notamment la pénurie de charpentiers compétents et de bois d'œuvre. Les difficultés inhérentes à l'isolation et au chauffage des maisons en maçonnerie n'avaient alors pas découragé les entrepreneurs.

Mais la conservation d'énergie est devenue un sujet brûlant d'actualité. Les inconvénients de la maçonnerie

représentent aujourd'hui les plus importants obstacles auxquels font face les pouvoirs publics, le secteur privé et les consommateurs.

Dans plusieurs pays d'Europe, une nouvelle réglementation préconise, dans un proche avenir, une réduction considérable de l'énergie consommée pour le chauffage des maisons individuelles. Des recommandations vont sans aucun doute remettre en cause l'art de construire. Par conséquent, certains matériaux ou techniques actuellement employés pour la construction en maçonnerie ne satisferont plus à des normes de plus en plus rigoureuses.

Ceci ne peut être le cas du mode de construction à ossature de bois qui est un matériau, par nature, moyennement isolant. C'est un atout fort important, lors qu'il s'agit de réduire, voire d'éliminer, les déperditions linéiques K (ponts thermiques). Mais plus important encore, l'ossature de bois se prête admirablement bien à l'enchevêtrement de couches isolantes d'épaisseur importante dans les différentes pièces du colombage. Ce mode de construction permet, à performances d'isolation égales, une diminution des coûts de 8 à 15 p. 100 par rapport aux techniques de maçonnerie.

### Des essais concluants

Les expériences effectuées en France ont démontré qu'il est possible de satisfaire aux exigences de haute isolation simplement en variant l'épaisseur de l'isolant fibreux dans les murs, la toiture et la planche, et ceci, moyennant un supplément d'environ 2 p. 100 du prix total de la construction.

Ces résultats témoignent plus que favorablement des solutions simples et économiques que propose la charpente de bois. Ils s'ajoutent aux résultats déjà obtenus depuis très longtemps au Canada, où les variations géographiques et climatiques extrêmes servent de terrain d'essai idéal, et où l'ossature de bois s'est montrée de taille à tout point de vue. La Division des recherches en bâtiment du Conseil national de recherches du Canada est d'ailleurs à la pointe du progrès en recherche et développement dans le domaine de l'isolation à très haut rendement. La souplesse des techniques d'installation des isolants fibreux, mariée à un choix judicieux des ouvrants, des pare-vent et des pare-vapeur fait de la maison à charpente de bois une solution idéale à un problème des plus pressants.

La maison à ossature de bois est fabriquée de matériaux qui permettent de satis-



faire parfaitement aux exigences fondamentales de sécurité contre l'incendie. La décomposition chimique du bois, par exemple, est assez lente pour que les caractéristiques mécaniques de la charpente se maintiennent à de très hautes températures. Les plaques de parement de plâtre offrent aussi une protection très efficace de la charpente. Les isolants fibreux, pour leur part, contribuent à la protection thermique de la paroi.

Outre ces propriétés physiques, des dispositifs retardateurs d'incendie et un juste emplacement des sorties permettent aux habitants d'une maison à ossature de bois de dormir du sommeil des justes...en toute sécurité.

### Un chez-soi pas comme les autres

L'acheteur éventuel recherche d'abord une structure solide, sûre, économique et facile à entretenir. La maison à ossature de bois lui apporte la réponse idéale : techniques éprouvées, matériaux résistants, compétence des corps de métiers, rien ne manque.

L'acheteur recherche ensuite un foyer qui reflétera ses goûts et son standing, et qui lui offrira confort et ambiance agréable. L'ossature de bois l'emporte encore sans contredit et haut-la-main.

### Carte blanche à l'imagination

Tout nouveau propriétaire désire que sa maison soit attrayante, sinon unique. La maison à ossature de bois, étant donné sa méthode de construction, se prête aux modifications qui profiteront aux architectes et aux clients.

Le grand secret d'une telle souplesse est le suivant : toutes les charges portan-

tes reposent sur le périmètre. Ce principe tout simple donne libre cours à l'imagination. Grâce à cette propriété technique, la surface habitable tout entière devient le domaine particulier du créateur. Le client a-t-il besoin d'une salle de séjour pour les réceptions d'affaires, d'une aire complètement ouverte, ou veut-il multiplier les petites pièces? Qu'à cela ne tienne, l'absence de murs portants intérieurs permet tous les choix, et souvent sans frais supplémentaires.

### Pourquoi pas l'ossature bois?

Plusieurs petits et moyens entrepreneurs européens se sont lancés dans la construction de maisons à colombage parfaitement adaptées aux goûts, normes et particularités régionales, et l'entreprise est prospère. De leur côté, les gros entrepreneurs font face à une réglementation du bâtiment de plus en plus rigoureuse. Puisqu'ils devront satisfaire à ces nouvelles exigences, il serait sans doute possible pour eux d'emprunter, à titre d'essai, la méthode de l'ossature bois.

Cette technique, quoique spécialisée, est à la portée du maître d'œuvre averti et débrouillard, d'autant plus que certaines des techniques employées avec le bois le sont aussi avec la maçonnerie.

### Une industrie prospère

L'industrie du bois constitue l'une des pierres angulaires de l'économie du Canada. Les forêts canadiennes sont riches en essences variées les plus en demande. De par le pays, plusieurs centres de recherche forestière s'adonnent, entre autres, à des travaux de sylviculture avancée et d'aménagement intensif des peup-

lements afin que les techniques canadiennes du bois soient toujours à la hauteur de la réputation internationale en ce domaine.

L'industrie secondaire des produits manufacturés du bois bénéficie d'une abondance de matières premières variées et de qualité. Elle regroupe une vingtaine de sous-secteurs prospères, dont plusieurs, notamment ceux des portes et fenêtres, des planchers, des panneaux muraux décoratifs et des placards, sont liés à l'industrie de la construction. Les fabricants de produits du bois ne cessent de perfectionner leurs techniques et procédés. De tels produits s'agencent bien avec la maison à ossature de bois et composent un habitat remarquable.

Mentionnons enfin que le Canada participe depuis quelques années à des programmes de formation de corps de métiers et à des missions en Europe et ailleurs. Plusieurs pays, dont le Japon, ont déjà fait appel aux compétences techniques canadiennes pour étudier la méthode de construction à ossature bois.

Redécouvrir le Canada? Pourquoi pas!

### Novembre : le Mois du poisson et des fruits de mer

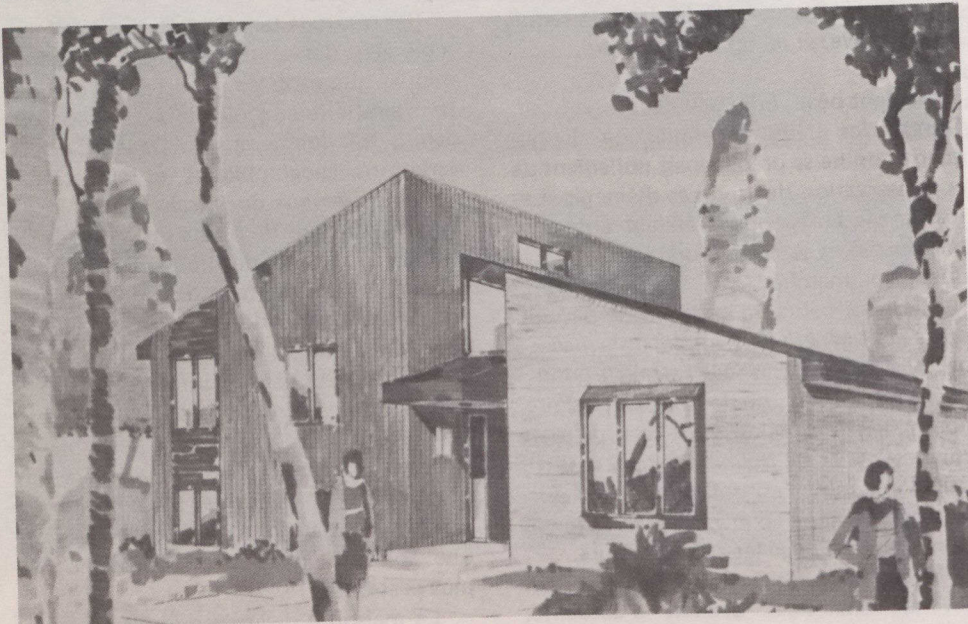
La populaire campagne de promotion du *Mois du poisson et des fruits de mer* se déroule encore cette année. C'est donc la sixième année consécutive que cette campagne, destinée à augmenter la consommation du poisson au Canada, est entreprise par le ministère fédéral des Pêches et des Océans (MPO) en collaboration avec l'industrie des pêches du Canada.

La campagne nationale présente, cette année, d'attrayantes annonces dans les principaux quotidiens du pays, annonces qui mettent l'accent sur la grande variété des poissons et qui comprennent de succulentes recettes.

De plus, des annonces visant à informer les détaillants sur les activités du MPO au cours du mois de novembre et les invitant à participer à la campagne 1983 sont publiées dans des magazines spécialisés de la presse d'affaires.

Les campagnes précédentes se sont avérées fructueuses. Elles ont, en effet, suscité beaucoup d'intérêt auprès des consommateurs et de l'industrie des aliments au cours du mois de novembre.

Le Canada se maintient au premier rang des pays exportateurs de poisson (en ce qui concerne la valeur du poisson exporté). La consommation moyenne du Canada *per capita* a augmenté de 30 p. 100 durant les dix dernières années.



Une maison canadienne de conception moderne.



# La chronique des arts

## Le prix Victor-Morin est décerné à Albert Millaire



André Le Coz

Albert Millaire dans une scène de *La Céleste Bicyclette*, pièce écrite par Roch Carrier.

Le comédien Albert Millaire est le récipiendaire du prix de théâtre Victor-Morin de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour l'année 1983.

Depuis sa sortie du conservatoire d'art dramatique de la province de Québec, Albert Millaire a poursuivi une double carrière de comédien et de metteur en scène. Il a interprété les plus grands rôles du répertoire : Vladimir dans *En attendant Godot*, Bassanio du *Marchand de Venise*, Hamlet, *Lorenzaccio*, *Tartuffe*, *Figaro* et *Monsieur de Chavigny*.

Il participe également à plusieurs productions de comédies musicales, comme auteur ou metteur en scène : *Le Vol du flamant rose*, *Trois actrices*, *un coq*, *Marche Laura Secord*, *Le Testament*, *Madeleine de Verchères*.

Albert Millaire a mis en scène à la télévision de Radio-Canada, *l'Enlèvement au sérail* de Mozart et, à l'Opéra du Québec, *Manon*, de Jules Massenet. En 1979, il est à la fois vedette et metteur en scène de *La Céleste Bicyclette*.

Enfin, Albert Millaire a fondé sa propre compagnie de théâtre en 1979.

Depuis le début de sa carrière, en 1955, M. Albert Millaire a joué plus d'une centaine de rôles importants, surtout sur scène, mais également à la radio, à la télévision et au cinéma.

Fondé en 1962, le prix Victor-Morin, qui comporte la médaille Bene Merenti

De Patria et une bourse de 1 500 \$ signale les mérites, la compétence et le rayonnement d'une personnalité reconnue comme professionnelle dans le domaine théâtral, soit sur la scène, à la télévision ou au cinéma.

Ce prix a été décerné ces dernières années à Michel Tremblay, Michel Brault, Paul Buissonnault, Jean-Claude Germain, Marjolaine Hébert, François Barbeau, Louis-Georges Carrier et Michèle Rossignol.

## On va tourner chez Astral

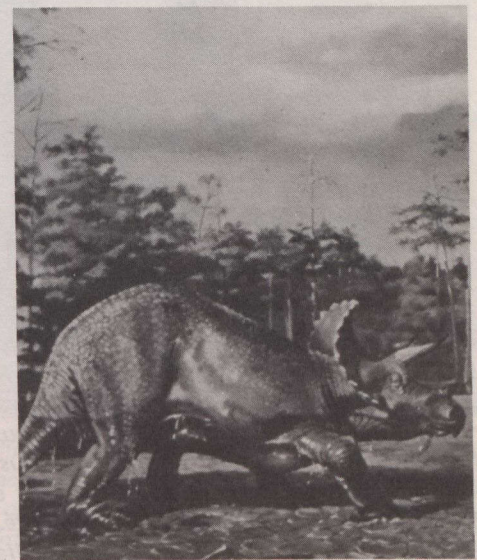
Les Productions de films Astral tourneront douze longs métrages de suspense au cours des deux prochaines années, a annoncé, le 3 octobre, le président de la compagnie, M. Harry Greenberg. Les tournages auront lieu au Canada, en France, en Grande-Bretagne et en Israël, afin de se conformer à des accords de coproduction. De plus, Astral mettra sept longs métrages en français, dont *Maria Chapdelaine*, sur le marché de la vidéo-cassette, cet automne. Enfin, en plus d'effectuer une répartition nouvelle des fonctions administratives, M. Greenberg a annoncé l'embauche de M. Claude Héroux, producteur bien connu, qui sera chargé de la coordination de toutes les productions d'Astral.

## Découvrir le passé ... sur la piste des dinosaures

S'il est difficile d'imaginer ce à quoi ressemblaient les dinosaures, leurs traces restent pourtant inscrites dans le roc. Les os, les feuilles, les arbres et les pollens fossiles nous permettent aussi de reconstituer l'image de la vie dans un monde disparu.

Le Musée national des sciences naturelles présente ce monde disparu, du 15 septembre 1983 au 28 février 1984. « Sur la piste des dinosaures » est un programme d'envergure qui comprend trois expositions, des ateliers de démonstration (excavation, fouille), des ateliers de moulage, de sculpture, de dessin, d'origami et de frottis de plantes fossiles, des visites guidées, des films et une conférence.

Du 15 septembre au 13 novembre, une première exposition, *Un monde disparu*, met en montre les tableaux d'Eleanor M. Kish à la galerie des expositions temporaires. Mme Kish est actuellement l'une des seules artistes professionnelles en Amérique du Nord à nous livrer sa vision artistique de la préhistoire. Pour en arriver à reconstituer la vie des dinosaures dans leur habitat, elle travaille en collaboration avec le scientifique Dale Russell de la Division de la paléobiologie du Musée. Elle fabrique d'abord un modèle réduit de dinosaure à partir de fossiles et de données scientifiques. Cette première étape lui permet d'étudier le mouvement et l'ossature de l'animal et d'observer le jeu des ombres et de la lumière. Puis, elle apporte à sa toile des précisions scientifiques sur l'habitat pour ensuite laisser place à sa propre inspiration.



Un dinosaure dans son milieu naturel.



## Nouvelles brèves

La société Mitel vient de créer une filiale, Trillium Telephone Systems, à qui elle confie la production et la mise en marché de téléphones et de systèmes de commutation de téléphones électroniques à l'usage des résidences et des petites entreprises. Trillium, dont le siège social se trouve à Kanata (Ontario), compte se doter d'installations aux États-Unis et à Hong-Kong. Ses produits (la série Talkto), qui reposent sur la technologie du système SX-2 de Mitel, sont des systèmes téléphoniques qui présentent les avantages suivants : un coût peu élevé, un équipement complet et une ou deux lignes externes.

Un protocole de jumelage économique entre la région Montérégie (rive sud de Montréal) et la région française de Midi-Pyrénées (agglomération de Toulouse) a été signé à Toulouse en présence de M. Bernard Landry, ministre d'État au Commerce extérieur du Québec. M. René Delarue, porte-parole de la Montérégie, a mentionné qu'une telle entente visait à permettre une meilleure connaissance de l'industrie de la région jumelée et un échange constant d'informations, ainsi qu'à stimuler les relations d'affaires et la sous-traitance, les échanges scientifiques, culturels et touristiques.

Aux termes d'un accord intervenu avec Petro-Canada, Canterra Energy, ICG Frontier Exploration et Trillium Exploration participeront à l'exploration du puits K-08 Terra Nova dans la partie sud des champs Hibernia, au large de Terre-Neuve. Deux nouveaux puits seront forés et les trois compagnies participeront également au forage d'un troisième puits en vertu d'un autre accord d'exploration.

La réalisatrice montréalaise Marie-Eve Thibault a reçu, à Milan, à la fin du mois d'octobre une mention spéciale du jury du sixième festival du « Child of Our Time » pour un documentaire réalisé pour l'Association canadienne de la déficience mentale. Le tournage de *Breaking Through - Story of Norman and Tom* - a eu lieu à Vancouver (Colombie-Britannique) dans une institution pour handicapés mentaux. L'Association de la déficience mentale utilise le document pour promouvoir le principe de la vie dans le communauté plutôt qu'en institution. Marie-Ève Thibault a déjà reçu un prix de la Gerbe d'or pour cette réalisation au festival international de Yorktown en Saskatchewan en 1982. Ce film de 58 minutes s'insère dans une série de onze documentaires, destinés aussi à l'Association canadienne de la déficience mentale.

Faute d'argent pour les soins médicaux, le Canada et d'autres pays du Commonwealth devront s'occuper de la prévention des maladies plutôt que de traitements, a déclaré le ministre de la Santé, Mme Monique Bégin. Le ministre s'adressait aux ministres de la Santé et à des fonctionnaires de 42 pays du Commonwealth.

## Sixième conférence... (suite de la p. 2)

des problèmes environnementaux si graves, si universels et si menaçants que les questions de souveraineté nationale paraissent sans importance réelle.

Les problèmes environnementaux à l'échelle mondiale sont trop graves pour être laissés entre les mains de quelques personnes qui défendent des intérêts particuliers étroits. Il faut se mettre à la recherche de stratégies multilatérales efficaces applicables aux problèmes multinationaux et planétaires.

Le moment est peut-être venu pour tous les pays de prendre conscience que l'existence humaine sur la planète est en danger et que certains organismes multilatéraux devraient être dotés de moyens propres à assurer une véritable protection de l'écosystème mondial et peut-être même en avoir le mandat ».

Le ministre a terminé son discours en mentionnant que le Programme des Nations unies pour l'environnement jouera peut-être un rôle plus important à l'avenir. Les problèmes étant définis dans une perspective planétaire, il est possible que seul un organisme mondial comme les Nations unies puisse, si on lui en donne les moyens, résoudre les problèmes de notre biosphère à l'échelle planétaire.

*Hebdo Canada* est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.*



L'ancien premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, élu par 75 p. 100 des délégués du congrès de leadership du Parti libéral du Québec (PLQ), le 15 octobre, à Québec, redevient le chef incontestable des libéraux provinciaux et se retrouve en position de force pour refaire l'unité. Il s'agit de la plus importante victoire de l'histoire des congrès à la direction du PLQ. Ce fut également un record de participation, considérant que 97 p. 100 des délégués inscrits ont voté. MM. Daniel Johnson (à gauche) et Pierre Paradis (à droite), tous deux candidats défaits au leadership du Parti libéral du Québec, se sont ralliés à leur nouveau chef.

Canapress

Canada

ISSN 0384-2304